

Conditions Générales de Vente

Les conditions générales de vente constituent le contrat de réservation entre le propriétaire Jessica BOSO et le client d'un séjour en chambre d'hôte « La Parenthèse Avesnoise », 5 rue de l'église 59330 Limont-Fontaine France.

Article 1 : Durée du séjour : Le client loue une ou plusieurs chambres pour une durée déterminée et ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux sans l'accord du propriétaire. La réservation est toujours indiquée pour un nombre de personnes précis. Toute demande de personne supplémentaire, y compris bébés et enfants entraînera en conséquence l'application du tarif adéquat.

Article 2 : Tarifs : Les prix indiqués sur le site internet www.laparentheseavesnoise.com sont les seuls tarifs contractuels. Ils s'entendent ttc (le propriétaire n'est pas assujéti à la TVA, art.29B du CGI). Par l'intermédiaire d'un site partenaire (booking), les tarifs peuvent être différents. Ce site peut appliquer des conditions d'acceptation ou d'annulation différentes que celles décrites dans nos CGV. La meilleure tarification restera toujours le lien direct avec les propriétaires des chambres d'hôtes.

Article 3 : Validation d'une réservation : La réservation se fait par mail ou téléphone. Elle est considérée ferme uniquement après réception de l'acompte non encaissé (acompte réservation). Notre partenaire SWIKLY 92 cours Lafayette 69003 Lyon, effectue une prise d'empreinte bancaire de 30 euros que nous encaisserons en cas d'annulation de votre part à J-15.

En cas d'impossibilité ou refus d'effectuer la prise d'empreinte par Swikly, un acompte encaissé de 50 euros est à régler soit par chèque, soit en espèce, soit en CB directement sur place, soit par virement. Les conditions d'annulation restent inchangées.

Article 4 : Annulation : Toute annulation doit être notifiée au propriétaire :

- Si l'annulation intervient à + de 15 jours avant le début du séjour prévu, l'acompte ne sera pas encaissé (ou sera remboursé en cas d'encaissement de celui-ci).
- Si l'annulation intervient à – de 15 jours avant le début du séjour prévu, le propriétaire encaissera les 30 euros Swikly, ou gardera les 50 euros déjà versés au titre de dédommagement.
- Si le client ne s'est pas présenté à la date prévue du séjour et n'a pas honoré sa réservation (no show), le propriétaire facturera le séjour dans sa totalité.
- En cas de séjour écourté, le coût de l'hébergement reste intégralement acquis au propriétaire. (Nuitées uniquement. Les repas et espace détente réservés initialement ne seront eux pas facturés).

Article 5 : Annulation par le propriétaire : Si le propriétaire annule le séjour pour des raisons indépendantes de sa volonté (surbooking, cas de force majeure...) il en informera le client le plus vite possible. Celui-ci sera remboursé au plus vite des sommes déjà versées.

Article 6 : Heures d'arrivées (à partir de 17h). Le client doit se présenter le jour précis de sa réservation à partir de 17h00. Toute arrivée avant 17h doit faire l'objet d'une demande préalable au propriétaire.

Pour toute arrivée avant 16h et si le propriétaire donne son accord, un surcoût de 10 euros sera facturé. En aucun cas les clés de la chambre ne vous seront données avant 13h. Nous acceptons néanmoins le dépôt de vos bagages dans la pièce commune dès 10h si besoin.

Pour une arrivée après 20h00 veuillez nous contacter. Dans tous les cas le client informera le propriétaire de son heure d'arrivée approximative.

Article 7 : Heures de départ : (jusqu'à 11h) : Les chambres doivent être libérées pour 11h au plus tard. Après 12h un supplément de 10 euros par heure entamée vous sera facturé.

Article 8 : Paiement du séjour : Le règlement du séjour sera à payer à votre arrivée. Il peut s'effectuer : en espèce, carte bleue, chèques vacances.

Article 9 : Carte Cadeau : Vous pouvez offrir une prestation de séjour par le biais d'une carte cadeau. Celle-ci sera à régler dans sa totalité, par chèque envoyé par la poste. Nous vous posterons la carte cadeau à nos frais après encaissement du chèque. La vente peut également se faire également par virement ou en direct à la Parenthèse Avesnoise.

Les cartes cadeaux sont valables 6 mois à compter de leur date d'émission. En aucun cas un délai de prolongation ne sera accordé et la carte cadeau sera perdue, aucun remboursement ne pourra être exigé.

Article 10 : Taxe de séjour : La taxe de séjour est une taxe locale, elle est incluse dans le prix de la nuitée (0,35 ct par personne de plus de 18 ans et par nuit). Elle est collectée par le propriétaire pour le compte de la communauté de commune : L'Agglo Maubeuge-Val de Sambre.

Article 11 : Petits déjeuners : Le petit déjeuner est servi de 7h30 à 9h30. Il est néanmoins possible de faire une demande la veille pour un service à partir de 7h. Il est inclus dans le prix du séjour.

Si vous souhaitez une formule sans petit déjeuner il est possible d'en faire la demande au préalable (nous déduirons 5 euros par personne et par nuit).

Article 12 : Animaux : Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés. En cas de non-respect de cette clause par le client, le propriétaire peut assimiler ces faits à une modification ou rupture de contrat. Le client devra quitter les lieux et régler son séjour dans la totalité.

Article 13 : Visiteurs : Pour des raisons de sécurité et de tranquillité des autres hôtes, les visiteurs ne seront pas admis dans autorisation préalable.

Article 14 : Cuisine : Une cuisine est gracieusement mise à disposition. Il n'est néanmoins pas autorisé d'y brancher d'autres appareils électriques que ceux présents dans la pièce. Vous devrez après utilisation LAVER et RANGER votre vaisselle et NETTOYER table et plan de cuisine. Toute détérioration, casse ou nettoyage non fait vous seront facturés.

Article 15 : Espace détente : Le client s'engage à respecter scrupuleusement le créneau horaire qui lui a été réservé. Il devra se présenter 5 mn avant le début de la séance. Tout retard de sa part entraînera une diminution de son temps de séance. Sans dédommagement possible. Il devra libérer les lieux à l'heure prévue.

S'il souhaite annuler sa séance à cause de son retard, elle sera néanmoins à régler dans sa totalité.

Le port du maillot de bain y est obligatoire. L'espace détente se trouve dans une maison familiale, aussi tout comportement INADAPTE entraînera l'expulsion de l'espace sans remboursement possible. Toute dégradation sera facturée.

Article 16 : « La Parenthèse Avesnoise » est un espace entièrement **non-fumeur** (y compris aux fenêtres de votre chambre). Des cendriers à l'extérieur sont à votre disposition.

Il est également demandé de ne pas prendre vos **repas dans votre chambre**. Le client s'engage à rendre sa chambre en parfait état et d'assumer financièrement toute dégradation dont il pourrait être responsable. Les enfants sont sous votre entière responsabilité.

Article 17 : Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. La Parenthèse Avesnoise s'engage à ne pas transmettre les informations que vous lui avez communiqué, à d'autres sociétés ou organismes.

Les présentes conditions sont modifiables à tout moment et sans préavis.

